

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2026**

Délibération n° 2026-04-043

Date de la convocation : 04 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de conseillers présents : **20**

Nombre de procurations : **2**

Votes : **22**

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le dix avril deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, GRANGE Jean-Luc, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, JACQUET Elodie, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume, DESFOND Juliette.

Procurations :

RAYMOND Jonathan, procuration à LESCANNE Etienne
BALLERY Sarah, procuration à GAGNAIRE-DENIS Julie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260410-2026-04-043-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2026

Absente excusée :

SABATIER Lucie

Secrétaire : BASTY Jean-Pierre

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU COMITE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DES COLLECTIVITES
LOCALES**

Madame la maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder à l'élection d'un délégué de la commune au sein du Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Locales.

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de ne pas procéder aux nominations ou aux représentations par un vote au bulletin secret mais un vote à main levée.

Après appel à candidature, le conseil municipal DESIGNNE, à l'unanimité :

- Monsieur LARGERON Olivier

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 10 avril 2026.

La Maire
Geneviève MANDON



Le secrétaire de séance
Jean-Pierre BASTY